



Moniteur Sportif
Animateur
Kayak

2026

Informations générales

Référence de la formation : **CKA.2026.1**

Coordinateur : [Annick De Vries](#)

La formation se déroule en internat, au Centre Adeps de Péronnes-Lez-Antoing, Avenue du Lac 56, 7640 Antoing, du lundi 19 au mardi 20 octobre 2026.

La présence aux cours est obligatoire.

Les candidats doivent disposer de leur propre équipement individuel (gilet de sauvetage, casque, pagaie) et, dans la mesure du possible, de leur propre embarcation.

Le programme de la session pourra être modifié en cas de force majeure. Le cas échéant, les candidats inscrits seront prévenus personnellement.

Critères d'accès

L'âge minimum d'accès à la formation est de 16 ans au début de la formation.

Pour des raisons d'assurance, l'affiliation à un club membre de la Fédération Francophone de Canoë (ou membre d'une autre fédération de canoë-kayak dépendant de l'International Canoe Federation) est un prérequis indispensable pour une participation aux cours spécifiques. La liste des clubs affiliés à la FFC est disponible sur www.ffckayak.be.

Le candidat doit posséder un niveau technique au minimum équivalent à celui demandé pour le Pass PROgression Kayak 3 étoiles.

Droits d'inscription et d'homologation

Les droits d'inscription et d'homologation s'élèvent à 50 €.

Ces droits couvrent la formation théorique et pratique par des formateurs brevetés et l'homologation du brevet par l'Adeps. Ils ne couvrent pas l'internat au Centre Adeps. Celui-ci est également à prendre en charge par le candidat. Le montant sera renseigné par le secrétariat après inscription et selon la formule choisie.

Procédure d'inscription

1. Renvoyer, avant le 1er octobre 2026, la fiche d'inscription, par courriel ou courrier postal à l'adresse suivante :

[Annick De Vries](mailto:ffckayak.be@gmail.com)

Assistante administrative

[Paardenmarktstraat, 86](#) à [3080 Tervuren](#)

ffckayak.be@gmail.com

2. Effectuer, pour le 1er octobre 2026 au plus tard, le paiement des droits d'inscription et d'homologation par un virement bancaire de 50 € au compte suivant :

IBAN : BE 77363115381742 BIC : BBRUBEBB

au nom de la Fédération Francophone de Canoë.

En communication de votre virement : veuillez indiquer votre NOM et PRÉNOM « CKA.2026.1 ».

La réception du paiement avalise l'inscription définitive.

Renseignements additionnels

- Les candidats ayant déjà le brevet Moniteur Sportif Animateur qui souhaitent suivre la formation avec le niveau Moniteur Sportif Initiateur, doivent uniquement s'inscrire à la formation Initiateur.
- Les candidats souhaitant suivre la formation Moniteur Sportif Initiateur, doivent uniquement s'inscrire à la formation Initiateur.
- Les candidats souhaitant participer à la formation Animateur pourront poursuivre le séjour en participant au stage FFC les 3 derniers jours de la semaine.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact avec le coordinateur de la formation :

Annick De Vries

+32 472 048 357

ffckayak.be@gmail.com